Nations Unies S/PV.5767



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5767e séance

Mercredi 24 octobre 2007, à 10 heures

New York

Président :	M. Tachie-Menson	(Ghana)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Biabaroh-Iboro
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Voto-Bernales
	Qatar	M. Al-Henzab
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

07-56079 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : Au cours de la période qui s'est écoulée depuis le dernier exposé, l'on a observé que le dialogue entre Israéliens et Palestiniens ainsi que l'engagement diplomatique de la communauté internationale vis-à-vis du processus de paix au Moyen-Orient avaient atteint un niveau d'intensité jamais atteint depuis des années. Pourtant, plusieurs événements ont été la cause de préoccupation sur le terrain en Cisjordanie, et la situation a continué de se détériorer considérablement à Gaza.

Le Quatuor a apporté son appui vigoureux aux pourparlers bilatéraux entre le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas à sa réunion à New York le 23 septembre. Le Quatuor a également promis d'apporter son concours à une réunion internationale sérieuse et portant sur le fond, et de veiller à ce qu'elle soit couronnée de succès et que ses conclusions soient appliquées. Le Quatuor a rencontré le Comité de suivi de la Ligue des États arabes et a, à cette occasion, souligné l'importance qu'il attache à l'Initiative de paix arabe, à l'adhésion de la région aux efforts en cours et à l'objectif ultime d'une paix globale dans la région.

Le Président Abbas et le Premier Ministre Olmert ont poursuivi leurs rencontres et ont chargé leurs équipes, conduites respectivement par l'ancien Premier Ministre de l'Autorité palestinienne, M. Qoreï, et par l'actuel Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël, Mme Livni, de travailler intensément sur un document qui servirait de cadre à la conférence internationale. La Secrétaire d'État des États-Unis, Mme Rice, a passé plusieurs jours, à la mi-octobre, dans la région afin d'encourager les progrès et devrait y effectuer deux autres visites au moins durant la période à venir. Je prendrai part à la réunion des envoyés du Quatuor qui se tiendra prochainement dans le cadre du processus de consultations visant à préparer la conférence internationale.

Le 24 septembre, le Comité spécial de liaison s'est réuni et a indiqué qu'il appuyait le programme de réforme tel qu'esquissé par le Premier Ministre Fayyad ainsi que les efforts du Représentant du Quatuor, M. Blair. Il a approuvé l'établissement d'un mécanisme de financement budgétaire à donateurs multiples et la tenue d'une conférence de donateurs n'excluant personne.

L'Autorité palestinienne met rapidement en place son plan de réforme et de développement, qui indique son appui budgétaire et les priorités en matière de réforme et d'investissements pour les trois prochaines années. Le plan servira de base au mécanisme de financement de l'Autorité palestinienne qui sera décidé à la conférence des donateurs, prévue à Paris après la réunion internationale sous la présidence conjointe des Gouvernements français et norvégien et du Représentant du Quatuor.

Le Gouvernement de l'Autorité palestinienne est parvenu à payer les salaires des fonctionnaires et prévoit de s'acquitter de tous les arriérés d'ici à la fin de l'année, mais on attend un important déficit budgétaire pour 2008, et un appui supplémentaire de la part des donateurs deviendra rapidement nécessaire si l'on veut éviter une nouvelle interruption du payement crucial des salaires. Le Gouvernement a également obtenu d'Israël la permission de procéder au regroupement familial de quelque 3 400 familles en Cisjordanie – sur un total de 54 000 cas en suspens. Israël a aussi libéré 86 détenus palestiniens supplémentaires. Nous espérons que de nouvelles mesures de confiance seront prises rapidement.

Le Gouvernement de l'Autorité palestinienne poursuit ses efforts pour améliorer l'ordre public, mais il se heurte à des difficultés, notamment pour ce qui est de son projet de déployer 500 responsables de la sécurité de l'Autorité palestinienne à Naplouse. Nous

invitons instamment l'Autorité palestinienne à mettre tout en œuvre sur le front de la sécurité, conformément à la Phase 1 de la Feuille de route. Nous nous félicitons des premiers pas fait dans cette direction et nous encourageons vivement Israël et l'Autorité palestinienne à renforcer leur coopération dans les domaines de la sécurité, de la liberté de mouvement et de la relance économique, en étroite collaboration avec le Représentant du Quatuor.

D'après le Gouvernement israélien, 24 barrages routiers en Cisjordanie et un point de contrôle ont été supprimés. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui suit l'application de l'Accord réglant les déplacements et le passage, fait état de 562 obstacles à la circulation à l'heure actuelle, contre 563 durant la précédente période considérée.

Les conditions socioéconomiques qui règnent en Cisjordanie demeurent une source de graves préoccupations. Les activités économiques et les opérations humanitaires seront gravement affectées par la décision d'Israël de poursuivre ses restrictions à l'accès des résidents de Cisjordanie – y compris le personnel des Nations Unies – à Jérusalem-Est et à la « zone de jointure » entre la barrière et la Ligne verte. En outre, l'intention affichée de réduire de 12 à six le nombre de points de passage pour les marchandises et d'imposer des procédures d'acheminement dite de « dos à dos » et de nouvelles réglementations douanières, augmenterait considérablement, si elle était concrétisée, le coût du transport d'articles humanitaires et créerait certainement des obstacles opérationnels insoutenables. L'ONU intervient activement auprès d'Israël pour qu'il reconsidère ces mesures, étant donné leurs conséquences sur des opérations humanitaires essentielles.

La construction de la barrière s'est poursuivie tout au long de la période considérée dans le territoire palestinien occupé, en dépit de l'avis consultatif de 2004 de la Cour internationale de Justice. Les activités d'implantation de colonies de peuplement se sont poursuivies ce mois, malgré l'appel du Quatuor à « prendre immédiatement des mesures supplémentaires pour satisfaire aux engagements précédents, y compris en vertu de la Feuille de route ». Les activités d'implantation de colonies de peuplement violent la quatrième Convention de Genève, portent préjudice au règlement des questions relatives au statut définitif et sapent le processus politique. Elles contribuent également beaucoup à déterminer l'ampleur et la nature du système de bouclage et le tracé de la barrière et ont des conséquences déplorables pour la population palestinienne. Une action urgente sur le gel des implantations israéliennes et le démantèlement des colonies érigées doit s'inscrire dans le cadre d'efforts sincères visant à régler le conflit.

L'approbation par les Forces de défense israéliennes d'un ordre autorisant la confiscation de près de 120 hectares de terres palestiniennes à Jérusalem-Est et alentour est un motif de vive préoccupation. Les terres confisquées seraient utilisée pour créer un réseau routier de remplacement reliant le nord et le sud de la Cisjordanie et contournant Jérusalem. Les membres du Quatuor ont reçu une plainte ferme de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) concernant cette confiscation de terres inacceptable, dont les Palestiniens craignent qu'elle ne compromette un peu plus les perspectives de contiguïté territoriale d'un futur État palestinien, et réduise encore l'accès déjà fortement limité des Palestiniens à Jérusalem.

Les divisions internes demeurent parmi les Palestiniens. L'Autorité palestinienne continue d'exiger que le Hamas annule les mesures qu'il a prises au cours des derniers mois et accepte les décisions prises par le Président. Le Hamas continue d'exclure un retour au statu quo ante, tout en indiquant qu'il n'a pas l'intention d'assurer l'administration de Gaza de façon permanente. Le Hamas a également indiqué qu'il s'oppose aux négociations du Président Abbas avec le Premier Ministre Olmert et à la réunion internationale en l'absence d'un consensus palestinien interne.

À Gaza, le Hamas continue de confisquer des armes et des véhicules de clans et de factions rivales, ce qui donne lieu à des affrontements parfois violents entre les forces du Hamas et les forces d'autres factions ou clans. Il a nommé des personnes à des postes clés de l'appareil administratif, et impose des taxes sur les marchandises de contrebande. L'action du Hamas pour asseoir son contrôle militaire et administratif sur la bande de Gaza s'accompagne d'allégations d'atteintes aux droits de l'homme. Des allégations de cette nature ont également été formulées à l'égard des forces de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie. Quatre Palestiniens ont été tués et 69 ont été blessés lors de violences intrapalestiniennes, principalement à Gaza.

Vingt-sept roquettes et 90 obus de mortiers ont été tirés par les militants à Gaza – certains à des points de passage, d'autres sur des centres de population

civile israéliens. Le 7 octobre, pour la première fois depuis un an, une roquette de type Grad a été tirée depuis Gaza, sur la ville de Netivot. Le Gouvernement israélien a indiqué à l'ONU que des armes continuent d'être introduites clandestinement à Gaza. Les raids et les incursions des forces israéliennes dans des villes de Cisjordanie se sont poursuivis, faisant des victimes. Les forces israéliennes affirment qu'elles ont déjoué des attaques contre Israël au cours de la période considérée.

Au cours de violences israélo-palestiniennes, 31 Palestiniens, dont un enfant, ont été tués, et 153 blessés, dont 26 enfants, tandis qu'un Israélien a été tué et six autres blessés. Deux cent Palestiniens ont été arrêtés par les forces israéliennes. Un prisonnier parmi les 11 000 Palestiniens environ qui se trouvent encore dans les prisons israéliennes est mort des suites de blessures subies lorsque des gardiens ont réprimé une émeute dans une prison, dans des circonstances qui ne sont pas encore claires. Le caporal des Forces de défense israéliennes Gilad Shalit connaît son dix-septième mois de captivité à Gaza.

Le Secrétaire général continue de condamner tous les actes de terrorisme, ainsi que tous les actes militaires qui prennent pour cible ou mettent en danger des civils ou leur font du mal, en raison de leur caractère disproportionné ou aveugle.

Les membres du Conseil se souviendront sans doute de la décision prise par Israël le mois dernier de déclarer Gaza territoire hostile, afin de restreindre le passage des marchandises et de réduire les fournitures de carburant et d'électricité, et d'imposer de nouvelles restrictions à la circulation des personnes qui se rendent dans la bande de Gaza ou en sortent. Le Secrétaire général a exprimé sa profonde préoccupation devant cette décision et à demandé à Israël de reconsidérer celle-ci, mettant en garde contre toute mesure visant à punir la population.

Alors que la décision du cabinet israélien indiquait qu'Israël prendrait en considération « aussi bien les aspects humanitaires … que l'intention d'éviter une crise humanitaire », la situation humanitaire à Gaza se détériore de façon alarmante. En juin et juillet, une centaine de cargaisons de biens humanitaires entraient chaque jour par camion à Gaza; il y en a une cinquantaine aujourd'hui. Contrairement à une tendance antérieure, on a constaté une hausse des prix des denrées alimentaires de l'ordre de 10 % en deux mois, alors même que la pauvreté augmente. Nombre d'entreprises et des dizaines de milliers de travailleurs ont perdu des revenus en raison des pertes d'approvisionnements et de marchés consécutives aux bouclages.

En juillet, une quarantaine de personnes en moyenne dans un état médical grave traversaient Erez vers Israël chaque jour pour y recevoir des soins médicaux essentiels qui n'existaient pas à Gaza; ce mois-ci, la moyenne quotidienne a été de cinq. D'après Human Rights Watch, au moins trois patients à qui des permis de sortie ont été refusés sont décédés depuis juin, et d'autres ont perdu des membres ou perdu la vue en raison de blessures non traitées et de maladies. Les hôpitaux de Gaza ont brièvement cessé d'assurer des opérations ces derniers jours, citant une pénurie d'oxyde d'azote.

Plus d'un millier de Palestiniens qui se trouvent dans l'impossibilité de franchir la frontière vers Gaza en raison du bouclage de Rafah imposé depuis plus de quatre mois restent immobilisés en Égypte. Plus de 7 000 Palestiniens de Gaza qui étudient ou travaillent à l'étranger n'ont pas été autorisés à quitter la bande de Gaza. Les transferts d'argent à partir de banques de Cisjordanie seront soumis à de nouvelles restrictions.

Nous sommes également préoccupés par le fait que l'un des deux points de passage qui restent ouverts aux biens humanitaires, le point de Soufa, doit être fermé vers la fin du mois. Depuis la mi-juin, 5 936 camions sont passés par ce point, contre 1 654 par Kerem Shalom, celui des deux points qui restera ouvert. S'il a été modernisé, il est peu probable que Kerem Shalom ait la capacité d'acheminer le nombre de camions nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires de la population de Gaza.

On voit difficilement comment des considérations de sécurité peuvent justifier les privations que ces mesures provoquent. Je répète la ferme mise en garde du Secrétaire général contre toute mesure punitive imposée à la population civile de la bande de Gaza. Nous réitérons également la préoccupation pressante exprimée par le Quatuor devant la poursuite du bouclage de Gaza, et les appels qu'il a lancés pour que l'aide d'urgence et l'aide humanitaire se poursuivent sans obstruction et que les services essentiels continuent d'être assurés.

Je passe maintenant à la situation au Liban, où se tiennent actuellement des élections présidentielles. Le 25 septembre, le Président du Parlement libanais, M. Berri, a tenté de réunir la session pour procéder au

premier vote pour l'élection d'un nouveau président. Cependant, en l'absence de quorum, la session n'a jamais été ouverte. Le même jour, M. Berri a invité le Parlement à se réunir pour un vote concernant l'élection du président le 23 octobre. Mais le 22 octobre, il a reporté la session prévue au 12 novembre. L'élection d'un nouveau président est une étape importante dans la réaffirmation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique du Liban. Il est essentiel que le nouveau président soit élu conformément au calendrier et aux procédures constitutionnels et sans ingérence étrangère.

La situation dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban reste précaire, et des affrontements armés entre milices palestiniennes s'y produisent occasionnellement. Récemment, le 3 octobre, deux personnes ont été blessées lors d'un échange de tirs nocturne entre les partisans armés du Fatah et ceux du Hamas dans le camp de réfugiés de Miyah Miyah, près de Sidon. Il faut que les conditions de vie à l'intérieur de ces camps soient améliorées d'urgence, compte tenu du lien évident avec la situation sécuritaire au Liban en général. Le système des Nations Unies se tient prêt à travailler avec ses partenaires libanais et palestiniens en vue de cet objectif.

L'équipe de pays des Nations Unies au Liban s'emploie activement à appuyer les efforts de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour mettre en œuvre un plan de retour d'urgence financé au moyen d'un nouvel appel éclair lancé conjointement par le Premier Ministre et la Banque mondiale à une réunion de donateurs qui s'est tenue Beyrouth le 10 septembre 2007. J'exhorte les donateurs à continuer d'assurer l'aide financière qui est vitale pour assurer les besoins humanitaires pressants et pour reconstruire le camp.

Pendant la période considérée, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) a fait état de 142 survols du territoire libanais par des avions et des drones israéliens. Ces survols se sont produits presque chaque jour. Certains ont été effectués à basse altitude, franchissant le mur du son au dessus de zones peuplés du sud du Liban. Les survols ne constituent pas seulement des violations graves des résolutions du Conseil de sécurité; ils minent aussi la crédibilité de la FINUL aussi bien que des Forces armées libanaises aux yeux de la population locale et nuisent aux efforts menés pour réduire les tensions, renforcer la confiance et stabiliser la situation dans le sud du Liban. Dans le même temps, Israël continue de déclarer que ses violations de l'espace aérien répondent à d'autres violations de la résolution 1701 (2006), notamment des violations de l'embargo sur les armes.

Le Secrétaire général m'a demandé d'informer le Conseil qu'il soutenait fermement les efforts diplomatiques en cours. Il reste acquis à la création d'un État palestinien indépendant et viable vivant côte à côte avec Israël dans la paix, et à une paix globale dans la région, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, à la Feuille de route et à l'Initiative de paix arabe.

Dans cette perspective, le Secrétaire général espère une réunion internationale qui aborde la substance d'une paix permanente, ait une large participation arabe, produise des résultats qui améliorent la vie des Israéliens et des Palestiniens, et débouche sur un processus de suivi sérieux. Il encourage donc les parties à faire preuve d'audace afin de parvenir à des accords sur les questions clefs et sur un processus précis à suivre après la réunion internationale. Il leur demande également de déployer d'urgence les efforts pour renforcer la confiance et améliorer la situation sur le terrain en prenant de nouvelles mesures conformément à l'Accord réglant les déplacements et le passage et à la Phase I de la Feuille de route. Tous les acteurs internationaux concernés devraient aider les parties à prendre de telles mesures. L'échec de ce processus représenterait un revers important et pourrait avoir de vastes conséquences.

Le Secrétaire général demeure profondément préoccupé par le bien-être de la population civile de Gaza et il réaffirme la détermination du système des Nations Unies à faire ce qui est en son pouvoir pour répondre à ses besoins. Le Secrétaire général regrette que la division continue de régner dans les territoires palestiniens occupés et il craint que si ce problème n'est pas réglé rapidement, la division deviendra difficile à surmonter. Il espère que les parties concernées, ainsi que les acteurs régionaux et internationaux, se pencheront sur la situation à Gaza en faisant montre de sagesse, de clairvoyance et d'un réel sens des responsabilités.

Enfin, je voudrais informer le Conseil que le Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient et Coordonnateur des Nations

Unies pour les activités humanitaires et de développement dans le territoire palestinien occupé, Kevin Kennedy, a démissionné du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) à la fin du mois dernier. Au nom du Secrétaire général, je remercie M. Kennedy de sa remarquable contribution aux travaux de l'UNSCO et de l'ensemble du système des Nations Unies sur le terrain, qui a représenté l'apogée d'une brillante carrière qui l'a vu aussi bien conduire les efforts de l'ONU dans de nombreuses crises complexes qu'appuyer ces activités dans les différents hauts postes de responsabilité qu'il a occupés au Siège. Nous le regrettons grandement, et nous lui souhaitons plein succès. Le Secrétaire général s'efforce de pourvoir rapidement à la fois le poste de Coordonnateur spécial et celui de Coordonnateur spécial adjoint, et en attendant que les nominations définitives soient effectuées, il veillera à ce que des arrangements soient trouvés pour assurer la direction de l'équipe de pays des Nations Unies en cette période décisive.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pascoe de son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.